



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental Spéléologie

ardèche

AIDE AUX CLUBS FORMATEURS

Afin de favoriser l'intégration des primo-arrivants et la formation de ses adhérents, en leur proposant un calendrier de formation annuel, le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche soutient les clubs adhérents, organisant des formations.

Ces journées de formation peuvent toucher les domaines techniques, environnementaux, scientifiques ...

Ces journées de formations doivent :

- ✕ proposer un suivi sur 2 journées dont une visant des apprentissages,
- ✕ être ouvertes gratuitement à l'ensemble des licenciés FFS de l'Ardèche,
- ✕ être encadré au minimum par une personne titulaire d'un diplôme d'initiateur délivré par la FFS,
- ✕ être inscrite au calendrier annuel de formation publié par le CDS 07.

L'organisateur se positionne sur un créneau disponible du calendrier.

L'organisateur édite un programme prévisionnel (15 jours avant) que le CDS diffusera.

- ✕ faire l'objet d'un compte rendu avec photos et adressé à cds.07@wanadoo.fr la semaine suivant la réalisation.

Montant de l'aide : 200 € / formation (dans la limite de 3 par organisateur).

Le soutien financier se fera sous la forme de matériel, pour un montant égal à l'aide. L'achat de ce matériel se fera à l'occasion d'un achat groupé, au mois de décembre, et ne concernera que du matériel collectif à l'usage du club.



www.cds07.fr

130 chemin du cirque de Gens - 07120 CHAUZON

06 37 12 85 40 / cds.07@wanadoo.fr

Agréée Jeunesse et Sport, Sécurité Civile et Protection de l'Environnement

Code APE : 9312 Z / N° SIRET : 432 137 800 00012

www.ffspeleo.fr